

CONSEIL DES ANCIENS TROINEX

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2010

Séance tenue dans la salle du Conseil Municipal à 10h30 sous la présidence de M. Raymond Jeanrenaud.

Présents : Mmes Karin Jaques, Elsbeth Ruegg, Marthi Ungar
MM. Pierre Babel, Claude Berberat, Walter Jordi, Charles Mathys, José Pittet, Robert Vidon, Jean-Marie Schaller, Raymond Jeanrenaud, selon liste des présences

Excusés : MM. Alain Jaquet, René Dafniet, Alexander Hawthorne, Umberto Soldaini, Mme Pugin

1. PV de la séance du lundi 6 septembre 2010.

Le P.V. du 6.9.2010 est accepté à l'unanimité, sans aucune remarque, avec remerciements à sa rédactrice.

2. Communication du Président.

Le Président ouvre la séance à 10h30 et demande à M. Pittet de prendre le P.V. de la séance.

Il présente au Conseil M. Jean-Marie SCHALLER, nouveau membre, dont la candidature sera soumise au Conseil Municipal lors de l'élection des membres de notre Conseil pour la prochaine législature.

Concernant l'abribus de Troinex-Ville, la Mairie confirme que cet aménagement se fera en juillet 2011.

L'EMS de Drize sera ouvert le 30 mai 2011 à la condition qu'il soit occupé à 100%. Il y a donc lieu d'être obligatoirement inscrit avant cette date. Pour les renseignements s'adresser à Mme Hirsch-Aellen, conseillère municipale.

A la demande de la Mairie, le Président soumet au Conseil, leur souhait de trouver un chauffeur bénévole (membre de notre Conseil ou de toute autre personne intéressée) pour mener les enfants de l'école à la piscine deux à 3 fois par semaine.

Le Président commente le budget 2011 de la Commune, qui paraît être équilibré, mais restons prudent.

Mme E. Ruegg, chauffeur bénévole, souhaite qu'il ne soit pas nécessaire d'attendre le retour de la personne amenée sur place, mais que la personne téléphone à la Mairie pour fixer l'heure de son retour.

Mme M. Ungar demande que l'on insiste auprès de la Mairie afin de prendre en compte, dans la construction des nouveaux immeubles de logements spécialement aménagés pour les personnes âgées (portes suffisamment larges, seuils et salle de bains adaptés, etc.).

Les visites et autres prévues :

- Mme G. Pugin propose la visite de Patek Philippe en fin janvier 2011.
- Mme M. Ungar propose l'Arboretum d'Aubonne plutôt en octobre 2011.
- M. A. Hawthorne avait proposé au printemps une visite des établissements Verdonnet.
- Il est décidé d'un repas de fin d'année à la Chaumière le jeudi 9 décembre 2010

Entretien :

Le président présente au Conseil, M. **Eric SUBLET**, président de la Plate-forme des Associations d'Aînés de Genève et président du Conseil des Anciens de Genève. La Plate-forme des Associations, constituée en mai 2005 rassemble actuellement 27 associations membre de la Plate-forme des Aînés, dont les membres représentent environ 28'000 des 65'000 personnes âgées du Canton. Le but de la Plate-forme est de :

- Favoriser les échanges et les rencontres entre associations membres
- Collaborer et mettre en commun leurs forces respectives.
- Promouvoir et coordonner des actions et réaliser des projets dans l'intérêt des aîné-e-s.
- Etre un organe de représentations et de consultations auprès des autorités et des institutions.

Les retraités des Nations Unies, environ 4'000 qui habitent à Genève, sont aussi concernés.

En principe la Plate-forme se réunit en séance plénière cinq fois par année, pour des échanges, des projets ou des demandes. Le Comité se compose de neuf personnes.

Groupes de projets actuellement constitués :

Habitats seniors : Pôle de compétence et instance d'information, d'échanges, de communication et de promotion d'un habitat adapté aux aîné-e-s.

Inventaire et prospective : Un des partenaires du groupe de pilotage qui a réalisé le Guide des seniors – Genève, publié en novembre 2009.
Repère les doublons en vue de dynamiser des synergies et de mieux mettre en valeur les activités de loisirs et de formation au bénéfice des aîné-e-s.
Mettre en valeur les activités de loisirs et de formations au bénéfice des aîné-es.
Etudie un futur « passeport seniors ».

Commission consultative des aînés pour la Constituante : Une commission consultative, sans position politique, a été créée en vue d'une prise en considération dans la nouvelle constitution des changements démographiques et des intérêts des personnes de tous les âges.
Elle a travaillé pendant 1 an et a été reçue par la commission de la Constituante. Elle a proposé trois articles constitutionnels portant sur une reconnaissance des Aîné-e-s.
Que le bénévolat soit reconnu par l'Etat.
Prise en compte par l'Etat du soutien à la santé et à l'autonomie de chacun.

En cinq ans la Plate-forme a obtenu des résultats satisfaisants et afin de pouvoir continuer sa mission, il lui faudra à l'avenir obtenir des soutiens financiers de la part de l'Etat, de la Ville de Genève et de l'ensemble des communes du Canton. La Ville de Genève a déjà accepté d'inclure dans son budget 2011 une subvention de CHF 75'000.00 en faveur de la Plate-forme, montant essentiellement destiné à son fonctionnement (frais de secrétariat, de publications et d'informations). Un site informatique de la Plate-forme est en cours de réalisation.

Questions :

Mme M. Ungar demande quant ont lieu les séances de la Plate-forme : généralement quatre fois l'an, les lundis de 14h à 16h. La prochaine réunion plénière aura lieu au C.A.D. rte de la Chapelle.

Mme E. Ruegg souligne qu'en ce qui concerne les soins à domicile, «...il y a des hauts et des bas. » M. Sublet répond que cela devrait changer à l'avenir avec la mise en place du programme d'accès aux soins et de la mise en réseau des partenaires de santé ainsi que des informations d'évaluation de l'état de santé des patients.

Notre Président tient à remercier chaleureusement M. Eric Sublet de sa participation à notre Conseil, qui attentif à son exposé et à ses informations, a permis aux membres de mieux comprendre la nécessité de la Plate-Forme des Associations d'Aînés.

La séance est levée à 11h30

Le secrétaire a.i.
J.Pittet

Prochaine séance : lundi 28 février 2011 à 10h30